



10 juin 2022

À l'attention des directions et conseils d'administration d'OH

Adoption du projet de loi 37- Avancée importante dans la sauvegarde du parc de logements abordables et sociaux

C'est à la veille de la fin des travaux parlementaires que la ministre des Affaires municipales et de l'habitation, Mme Andrée Laforest, est parvenue à faire adopter par l'Assemblée nationale, la Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en habitation (projet de loi 37). Le ROHQ salue cette adoption qui marque une avancée importante dans le dossier de la protection du parc immobilier social et communautaire et le droit de préemption accordé aux municipalités.

En effet, cette loi vise principalement à maintenir la pérennité des logements sociaux et abordables en offrant un meilleur encadrement quant à la vente des immeubles ayant bénéficié d'une subvention de l'État. Ainsi, la vente de ces immeubles sera conditionnelle à l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Nous saluons également l'initiative d'accorder un droit de préemption à toutes les municipalités du Québec. Ce droit de préemption permet aux municipalités d'acquérir en priorité des terrains et des immeubles d'habitation dans le but de réaliser des logements sociaux et abordables sur leur territoire.

Clause F du bail : mieux protéger les aînés locataires

Concernant la clause F du bail, cette loi permettra une meilleure protection des personnes âgées. En effet, les locataires habitant une résidence pour personnes âgées ne seront plus pénalisés en cas de changement d'affectation de tout lieu d'hébergement. La Clause F permettant des augmentations sans possibilité de contestation ne s'applique plus à eux. Cependant, la proposition de réduire de 3 à 5 ans le délai permettant à un propriétaire de construction neuve d'augmenter ses loyers sans possibilité de contestation n'a pas été retenue.

Le ROHQ suivra de près les travaux à venir sur le règlement encadrant les logements abordables et fera ses représentations le moment venu.

Lancement-conférence du site Web Focus sur le logement public – Il est encore le temps de s’inscrire!

Les chercheurs Paul Morin et Isabelle Lacroix de l’Université de Sherbrooke ainsi que l’historien et doctorant Jean-François Vachon vous invitent au lancement-conférence du site web Focus sur le logement public.

Après le dévoilement du site, les trois chercheurs présenteront deux conférences révélant leurs premiers résultats de recherche sur le processus de regroupement des offices d’habitation. Chaque conférence sera suivie d’une discussion ou d’une période de questions. Il est encore temps d’aller vous inscrire à cet événement.

Date : 15 juin, 10h à 12h30

Lieu : Salle Monet de l’Hôtel Québec, 3115, avenue des Hôtels Sainte-Foy, Québec

La formule virtuelle est disponible.

Pour vous inscrire : <https://www.eventbrite.ca/e/billets-lancement-conference-du-site-web-focus-sur-le-logement-public-349850180307>

Le communiqué de l’événement se trouve en pièce jointe à ce courriel

Le ROHQ participe au 22^e congrès annuel de la Fédération des locataires d’habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)

Le ROHQ est fier de pouvoir participer au 22^e congrès annuel de la Fédération des locataires d’habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ) qui se tient le 10 et le 11 juin. Il s’agit d’une belle occasion de renforcer les liens et l’esprit collaboratif des offices d’habitation avec les associations de locataires et les comités consultatifs de résidents.

Nous remercions la FLHLMQ pour l’organisation de cet événement fort pertinent.

→ [La programmation du congrès de la FLHLMQ](#)

